

## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

*Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants.*

### L'ENTREPRISE

**HERITIER Gestion Privée** est une société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €  
Immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro SIREN 750 956 476. Code NAF : 66.22Z  
Siège social : 33 rue de la Bourse, 69002 LYON  
Tél. : 04 78 38 85 11 – Mail : [contact@heritiergp.fr](mailto:contact@heritiergp.fr) - Site internet : [www.heritiergp.fr](http://www.heritiergp.fr)  
Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine

### STATUTS LÉGAUX

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 12 066 560. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS ([www.orias.fr/welcome](http://www.orias.fr/welcome)) au titre des activités réglementées suivantes :

#### **Conseiller en Investissements Financiers**

Conseiller en Investissements Financiers adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature commerciale : Amundi, Ecofip, Eres, Voisin, Inter Invest, Nortia, Perial AM, Vatel Capital.

#### **Courtage en assurance dans la catégorie « b »**

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles votre conseiller travaille.

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier : néant.

#### **Transaction sur immeubles et fonds de commerce**

Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 6901 2018 000 037 514 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.

Le conseiller ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

#### **Courtage en opérations de banque et en services de paiement**

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : My Money Bank.

Etablissements avec lesquels il existe un lien financier : néant.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels votre conseiller travaille : 4, Banque Rhône-Alpes, CIC, Crédit Mutuel et Vousfinancer.

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

#### **Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier**

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

### AUTORITÉS DE TUTELLE

Au titre de l'activité de conseil en investissements financiers : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement : ACPR – Autorité de contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

### INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par M. Frédéric HERITIER en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à : [contact@heritiergp.fr](mailto:contact@heritiergp.fr).

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9

## LITIGE

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse de la société, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accusé réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

- Pour l'activité CIF : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Mme Marielle Cohen-Branche, 17 place de la Bourse, 75082 Paris cedex 02 ([www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF](http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF))
- Pour les autres activités d'assurance : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS  
Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL ([www.mediateur-conso.cmap.fr](http://www.mediateur-conso.cmap.fr) – [consommation@cmap.fr](mailto:consommation@cmap.fr))

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Je (nous) soussigné(e)(s) ..... atteste(ons) avoir reçu le document d'entrée en relation.

Fait à ..... le .....

Signature du(es) client(s)